Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE

Ministère de la Transition écologique et solidaire

Paris, le 31 janvier 2018

Communiqué de presse

Quelles évolutions des activités en mer et sur le littoral français ? Donnez votre avis !

www.merlittoral2030.gouv.fr

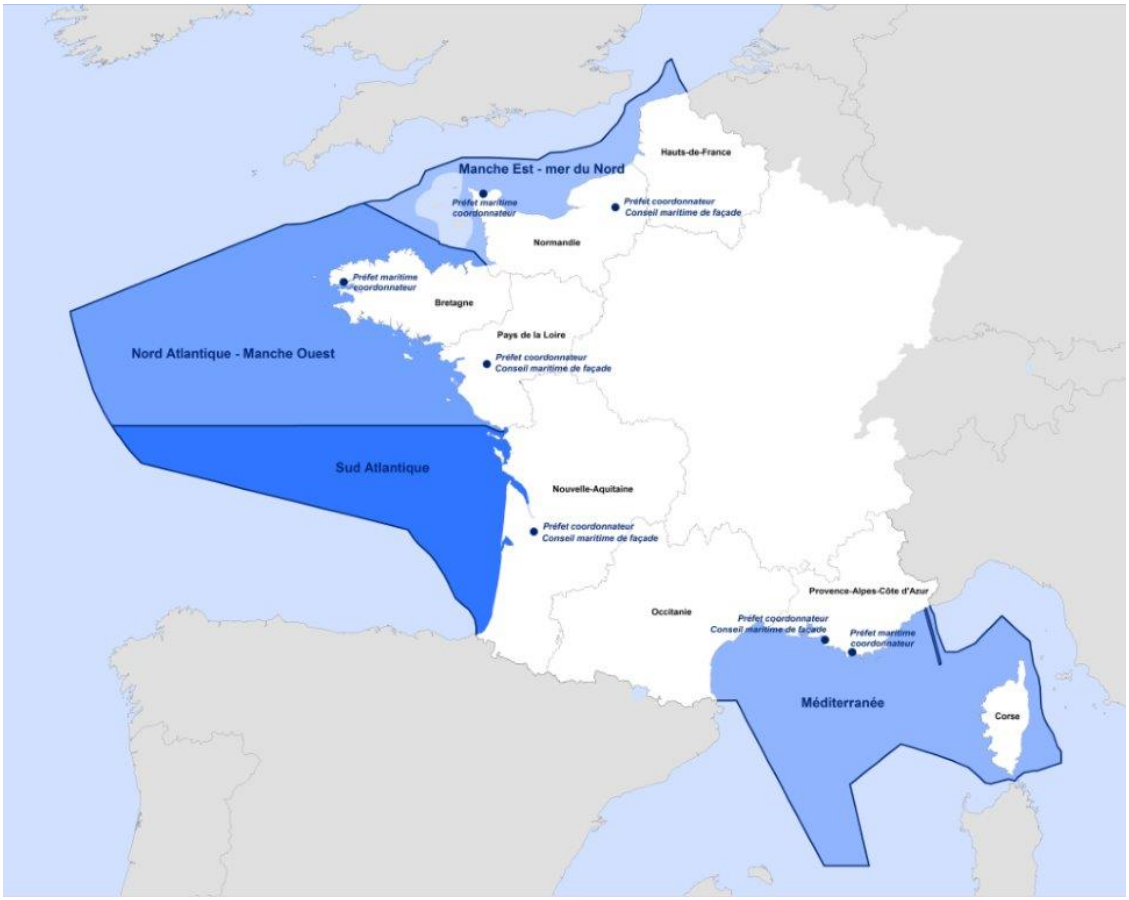

Le ministère de la Transition écologique et solidaire appelle les Français à participer à l'élaboration des futures stratégies pour la mer et le littoral de chaque façade. Du 26 janvier au 25 mars 2018, les citoyens sont invités à s'informer et s'exprimer sur la vision d'avenir proposée pour les quatre façades maritimes de l'Hexagone : Manche

est - mer du Nord, Nord Atlantique - Manche ouest, Sud Atlantique et Méditerranée.

Comment voyez-vous l'avenir des activités en mer et sur le littoral près de chez vous ? Quels sont les enjeux selon vous ? Quels espaces souhaitez-vous voir protégés ? Quels espaces faut-il réserver aux énergies renouvelables, à la pêche, à la plaisance ou encore à l'aquaculture ? Comment encourager la gestion durable des activités maritimes présentes dans votre région ? Autant de questions qui vont être directement posées aux Français à l'occasion de cette consultation. Et autant d'enjeux majeurs car les océans sont la première barrière contre les conséquences du changement climatique :

- ils sont notre première « pompe à carbone » ;

- ils produisent **50% de notre oxygène,** ce sont aussi les **véritables poumons de notre planète**. Une respiration sur deux nous vient de l'océan ;

- ils représentent un **patrimoine naturel exceptionnel qui tient à la diversité de ses côtes et de ses espaces marins en métropole et outre-mer** : 11 millions de km² sous sa juridiction, 18 000 km de côte et une présence dans 4 océans ;

- la mer et le littoral sont des milieux riches en biodiversité qui fournissent de **nombreux biens et services à notre société (alimentation, transport, loisirs, santé,…)** ;

- **Le tourisme apporte à lui seul la moitié de l'économie maritime**, que ce soit en emplois ou en valeur ajoutée. Le potentiel pour les énergies marines renouvelables est considérable.

« Les océans ne doivent pas devenir un nouvel eldorado. Les excès qui ont eu lieu sur terre ne doivent pas être reproduits en mer. J'ai beaucoup d'espoir en cette planification pour nous aider à gérer durablement les milieux maritimes, si fragiles. » rappelle Nicolas Hulot, Ministre d'Etat, ministre de la Transition écologique et solidaire.

Toutes les études s'accordent à considérer que **les océans joueront un rôle de plus en plus fondamental pour nos économies**, mais chacun mesure aussi leur vulnérabilité. La réduction des impacts des activités maritimes sur les milieux qui les accueille est une condition *sine qua non* de leur développement futur. Il s'agit de rendre possible l'économie de demain.

Pour y arriver, le cadre est posé par la Stratégie nationale pour la mer et le littoral adoptée en février dernier. Elle a clairement formulé les objectifs de transition écologique, de développement économique, de bon état écologique et d'implication internationale, qui ont été réaffirmés par le Premier Ministre à l'occasion du comité interministériel pour la mer d'octobre dernier.

Un des leviers de la mise en œuvre de cette transition repose sur la planification en mer. Cette planification vise à améliorer la coexistence entre les usages et assurer leur compatibilité avec le milieu. Elle passe par l'élaboration de stratégies maritimes de façade. Celles-ci fixeront des objectifs stratégiques et donneront une carte des vocations. Cela permettra d'organiser l'utilisation de l'espace maritime et littoral afin de concilier les différents usages qui s'y développent, tout en garantissant une bonne prise en compte des écosystèmes marins. Dans ce cadre, les collectivités dont les régions seront associées étroitement aux réflexions, à travers les conseils maritimes de façade.

Participez **à la concertation sur** www.merlittoral2030.gouv.fr

- **déposez vos commentaires sur les propositions et échanger avec les contributeurs** !

- participez à des ateliers citoyens, organisés pour chaque façade (inscription par le biais de la plateforme participative)

Façade Manche Est – mer du Nord

- Abbeville : jeudi 15 février 2018 de 18h00 à 20h30
Sous-préfecture – 19, rue des Minimes, Abbeville

- Dunkerque : mardi 20 février 2018 de 18h00 à 20h30
Musée portuaire – 9, quai de la citadelle, Dunkerque

- Caen : jeudi 22 février 2018 de 18h00 à 20h30
Le Pavillon – 10, quai François Mitterrand, Caen

- Havre : mercredi 28 février 2018 de 18h00 à 20h30
Restaurant Les Régates – Quai Eric Tabarly, Le Havre

- Cherbourg-en-Cotentin : le lundi 5 mars 2018 de 18h00 à 20h30
Cité de la Mer – Allée du président Menut, Cherbourg-en-Cotentin

- Boulogne-sur-Mer**,** mercredi 7 mars 2018 de 18h00 à 20h30
CCI Littoral Hauts-de-France – 98, boulevard Gambetta, Boulogne-sur-Mer

Façade Nord Atlantique-Manche ouest

- Saint-Malo : jeudi 15 mars 2018 de 18h00 à 20h30
Lycée Professionnel Maritime (LPM), 36 rue de la croix Désilles

- Saint-Brieuc : mardi 13 mars 2018 de 18h00 à 20h30
Laboratoire du CEREMA, 5 rue Jules Vallès

- Brest : mardi 13 février 2018 de 18h00 à 20h30
Cercle militaire, Espace océan – 13 rue Yves Collet

- Lorient : mardi 20 mars 2018 de 18h00 à 20h30
Centre européen de formation continue maritime (CEFCM), 10 rue François Toullec

- Saint-Nazaire : mardi 22 mars 2018 de 18h00 à 22h00
Maison des associations AGORA 1901, 2 bis avenue Albert de Mun

- Sables-d'Olonne : jeudi 22 février 2018 de 18h00 à 20h30
Communauté de communes, route de la Cabaude

Façade Sud-Atlantique

- La Rochelle : samedi 10 mars 2018 de 9h30 à 12h00
Café de l'Aquarium, quai Louis Prunier

- Bordeaux : jeudi 1er mars 2018, de 18h00 à 20h30
Salle du point du jour – Pierre Tachou, 58, rue Joseph Brunet

- Capbreton : mardi 27 février 2018, de 18h00 à 20h30
Maison du Port – salle Roger Cales, avenue Georges Pompidou

- Biarritz : samedi 3 mars 2018 de 9h30 à 12h00
Cité de l'Océan, Plateau de l'Atalaye

Façade Méditerranée

- Sète : jeudi 15 février 2018 de 18h00 à 20h30
Délégation à la mer et au littoral, 4 rue Hoche

- Marseille : jeudi 22 février 2018 de 18h00 à 20h30
Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement, 36 boulevard des Dames

- Bastia : mercredi 7 mars 2018 de 18h00 à 20h30
Institut régional d'administration de Bastia, Quai des Martyrs de la Libération

- Perpignan : jeudi 15 mars 2018 de 18h00 à 20h30
Direction départementale des territoires et de la mer, 24 avenue des eaux vives

www.merlittoral2030.gouv.fr

Retrouvez le communiqué et le dossier de presse en ligne

Contact presse : 01 40 81 18 07
www.ecologique-solidaire.gouv.fr
@Min_Ecologie